

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique

La Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique tiendra une assemblée publique au cours de laquelle elle adoptera ses recommandations concernant les sciences de la vie à Montréal.

Date : Le jeudi 6 juillet 2006
Heure : 18 h 30
Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

La commission procède à l'étude de l'importante grappe des sciences de la vie à Montréal comme pôle de développement économique. Au moment où l'on s'apprête à faire des investissements sans précédent dans les centres hospitaliers universitaires, la commission s'interroge à savoir comment Montréal pourrait profiter au maximum de cette dynamique.

Au cours d'une assemblée publique, qui a eu lieu le 15 juin dernier, Montréal InVivo a dressé le portrait des sciences de vie à Montréal et la firme SECOR est venue présenter son rapport intitulé *Montréal, Technopole de la santé*. La commission a entendu les commentaires des personnes et des groupes intéressés et a reçu des mémoires. Lors de l'assemblée du 6 juillet, elle adoptera les recommandations qui seront adressées au conseil d'agglomération afin d'orienter ses interventions dans le but de soutenir le développement des sciences de la vie à Montréal.

Toute personne qui désire intervenir sur le thème abordé est invitée à s'inscrire le soir même de l'assemblée, à compter de 18 h 00, ou dès maintenant auprès de la Direction du greffe.

Les documents afférents à cette assemblée publique peuvent être consultés dans les bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et hôtels de ville et à la Direction du greffe. Ils sont aussi accessibles sur le portail Internet de la Ville ville.montreal.qc.ca/commissions

Renseignements : Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal H2Y 1C6
(514) 872-3770 (514) 872-9964 (fax)
commissions_greffe @ville.montreal.qc.ca